

Pôle espoir Grand Est – 2019/2020

Contrat d'engagement

Le sport véhicule de nombreuses valeurs telles que la solidarité, la dépense de soi, la responsabilité, l'esprit d'équipe, le respect des règles, etc.

Tous sportifs mais aussi entraîneurs de suivi et intervenants se doivent de respecter certaines règles afin que tout soit mis en œuvre pour aider les athlètes à se dépasser et à s'épanouir dans leur sport, leur passion.

Contrat d'engagement

Je soussigné(e) _____
athlète du club de _____ et
inscrit au pôle espoir du Grand Est, m'engage à :

- Etre présent(e) tout au long de l'année ;
 - o Je suis présent(e) de manière continue pendant toute la saison,
 - o En cas d'absence, j'en informe le plus rapidement le responsable de mon club ou du pôle espoir.
- Etre ponctuel ;
 - o J'arrive 5 minutes avant le début de l'entraînement afin d'avoir le temps de me changer tranquillement.
- Ecouter et respecter les intervenants ;
 - o J'écoute leurs précieux conseils avec attention pour ma bonne progression durant l'année,
 - o Je n'hésite pas à poser des questions si je n'ai pas compris les consignes ou les conseils.
- Respecter le matériel mis à ma disposition ;
 - o Je prends soin du matériel et des équipements,
 - o Je participe à son rangement si nécessaire,
 - o Je laisse les lieux propres en fin d'entraînement.
- Respecter, en toutes circonstances, partenaires, et adversaires
 - o Je salue mes coéquipiers et les intervenants en arrivant au stage,
 - o Je ne me moque pas des autres,
 - o Je suis exigeant avec moi-même et tolérant avec les autres athlètes,
 - o Une attitude fortement non respectueuse de ma part peut entraineur mon exclusion du pôle espoir.
- Adopter une conduite fair-play ;
 - o Je ne conteste pas les consignes des intervenants,
 - o Je maîtrise mes émotions quelques soient les circonstances de l'entraînement.

A _____
Le __/__/2019

Signature
du
président
de club

Signature
de
l'entraîneur
de suivi

Signature
de l'athlète